



GLOBAL ECOPOWER ACCELERE SON DEVELOPPEMENT DANS LE SOLAIRE

Global EcoPower (GEP), constructeur de centrales de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables, a sécurisé des terrains, stratégiquement situés dans le sud de la France, en vue de construire des centrales autonomes de production d'électricité d'origine solaire et signé un accord de partenariat avec un groupe britannique spécialisé dans le financement de projets et de sociétés actives dans le domaine du « clean tech ».

Jean-Marie Santander, Président Directeur Général : « Global EcoPower est désormais munie des moyens pour la réalisation de ses premières centrales solaires dans le sud de la France. Dans cette période particulière de morosité ambiante, je suis fier que nous ayons pu procéder à plusieurs embauches».

L'opérationnel se met en place...

- profitant de la forte baisse du prix des panneaux solaires photovoltaïques, permettant un meilleur rendement financier des capitaux investis, GEP a concentré son activité sur la construction de centrales autonomes de production d'électricité d'origine solaire dans le sud de la France. A ce jour, plus de 70 MW ont été négociés avec des communes et des particuliers. Ces opérations ont déjà donné lieu à des études complètes de faisabilité devant déboucher sur le démarrage des travaux des premières centrales solaires au sol au premier semestre 2010. D'autres projets portant sur 100 MW environ devraient être signés d'ici la fin de l'année.

- les chantiers de construction de centrales solaires nécessitant des compétences importantes en matière d'OPC (ordonnancement, pilotage, coordination), de maîtrise d'ouvrage déléguée et de maîtrise d'œuvre, BTP Consult, est devenue une société sœur de GEP. Ce bureau d'études, intervenant dans toute la région du Sud de la France, dispose de nombreuses références prestigieuses et est dirigée par Gaston LOVICH, fondateur, et Jean-Michel BESCHMOUT. Ses équipes sont maintenant essentiellement dédiées aux chantiers qui lui sont confiés par GEP.

- pour mener à terme ses réalisations, GEP concrétise des accords avec les producteurs de panneaux solaires Sharp (japonais) et Schott (allemand), les fournisseurs de matériel électrique basse et moyenne tension Moeller et Areva, le bureau d'études spécialisé en photovoltaïque Transénergie, la société spécialisée dans les études d'impact Eco-Stratégie.

....Tout en structurant la partie financière :

Au niveau des fonds propres : GEP a signé un protocole d'accord le 16 septembre 2009 avec un groupe britannique, spécialisé dans le financement des fonds propres de sociétés actives dans le domaine des Clean Tech et le financement de la dette mezzanine au niveau des projets. Cet accord ne vise pour l'instant que les centrales solaires construites en France.

Chaque centrale autonome est la propriété d'une société spécialement dédiée, dénommée Société Support de Programme (SSP). L'accord avec le partenaire britannique porte sur le financement des fonds propres du projet (environ 20% de l'investissement total). Une partie de cette somme sera structurée en dette mezzanine, vraisemblablement sous la forme obligataire, portant un intérêt permettant à chaque projet de respecter le DSCR (Debt Service Coverage Ratio qui est le rapport entre l'Ebitda du projet et le remboursement annuel de la dette) requis par la banque pour le financement de la dette senior dudit projet.

Avec cet accord, les investisseurs auront la possibilité d'intervenir directement dans les SSP, en contrepartie d'un investissement au capital de GEP qui conservera au minimum 50% des SSP et leur management. Dans un délai de 6 à 8 ans et en fonction de la rentabilité de l'opération, les SSP rembourseront la dette mezzanine apportée par les investisseurs.

Cet accord permet de minorer l'impact dilutif sur le capital de GEP tout en réduisant les besoins directs de fonds propres dans chaque projet.

Au niveau de la dette senior : des négociations ont été entamées avec les principales banques françaises spécialisées dans le financement de la dette senior des projets solaires. La rentabilité prévisionnelle de ces projets et la visibilité des cash-flows sur 20 ans laisse augurer une quotité de financement supérieure ou égale à 80% du montant total de l'investissement avec une durée de 18 ans.

Enfin, et dans le but d'assurer une parfaite égalité de traitement entre les différents actionnaires et dans l'attente de ce communiqué, GEP avait demandé à NYSE Euronext la suspension du cours de son action.

La cotation des actions GEP reprendra à compter du 21 septembre 2009.

A propos de GLOBAL ECOPOWER

Global EcoPower est un constructeur de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables et également un producteur d'électricité verte. Global EcoPower est inscrite au Marché Libre de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010519082.

A ce jour, le capital de Global EcoPower est détenu à plus de 80% par Athanor Equities Sicar (le fondateur) ; quelques investisseurs institutionnels comme Swiss British Financial Trust Corporation (SBFTC) en Suisse, Tungsten, Allianz, Cominvest et Frankfurt Trust en Allemagne détiennent environ 18% ; le flottant représente environ 1%.

Personne à contacter : Philippe PERRET au +33 (0) 442 245 016